



06.04.2026
PRIX DU MONT PUJOLS
9h30 FEMININES
Nationale Elite, Open, U19

14H30 HOMMES Elite+Open



FEMININES 7 Tours 77KM
ELITE HOMMES 10 Tours 110KM

sudgirondecyclisme



06.04.2026
à Pujols (47300)
9h30 Féminines Nationale
Elite, Open, Acces



**O
F
F
I
C
I
E
L
S**

NOM / PRENOM	FONCTION
M. ALIES Joel	PRESIDENT DU JURY
	COMMISSAIRE 1
	COMMISSAIRE 2
M. MAURI Gregory	JUGE A L'ARRIVEE
	COMMISSAIRE MOTO 1
	COMMISSAIRE MOTO 2



**O
R
G
A
N
I
G
R
A
M
M
E**

PRESIDENT DU LVCTONNEINS

CAZEMAJOU Jérôme

06 98 03 68 29

RESPONSABLE SECURITE

Quilez Daniel
Brézillon Thierry

0631832334

Responsable Informatique

GARIN Monique

0681985029

RESPONSABLE ENGAGEMENT

GARIN Philippe

06 34 07 85 03

RESPONSABLE VEHICULES

CAZEMAJOU Jérôme

06 98 03 68 29

SERVICE

Merci à Guy DAGOT pour les photos et la diffusion sur le site Sud-Gironde

Féminines Nationale

Elite, open, Acces

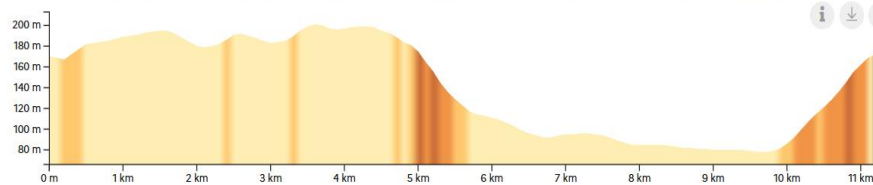
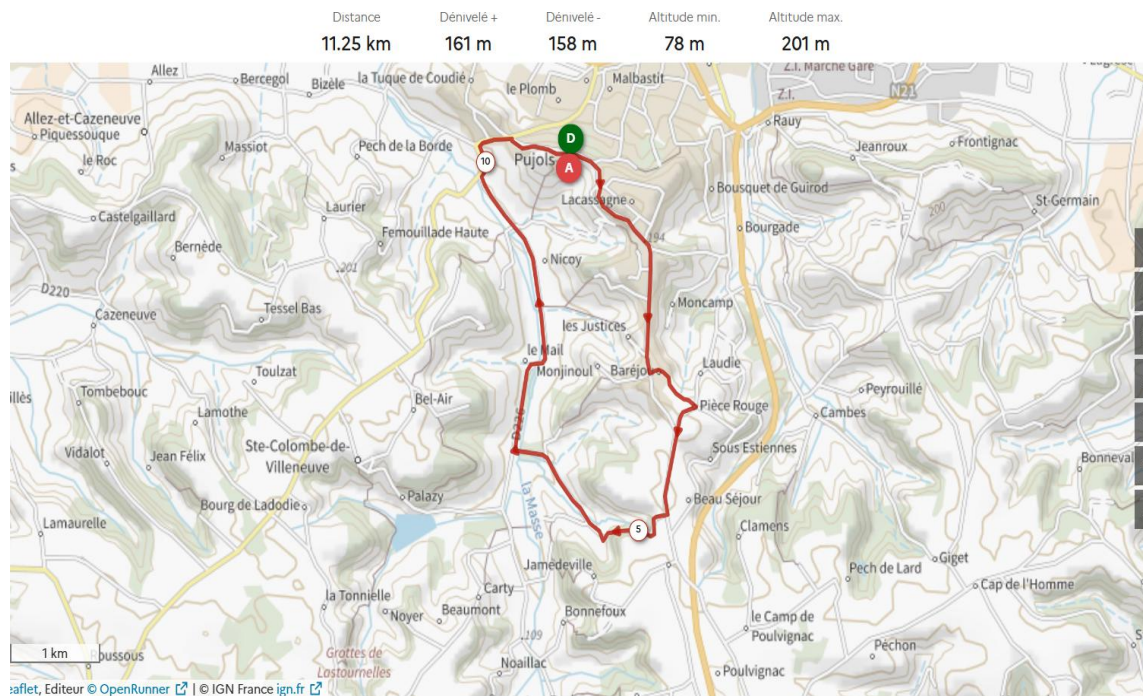
9H30



Distance parcourue : Féminines 77km

Circuit de 11km

**C
I
R
C
U
I
T**





D

Coordination : GARIN Philippe

Tel : 06 34 07 85 03

I

Réunion des directeurs sportifs : 9h Féminines à la salle des fêtes de Pujols.

V

Contrôle Anti-dopage : salles des fêtes de Pujols.

E

Poste de radio : salle des fêtes de Pujols

R

Poste de secours :

- Dr Yvon Ventadoux Tél. : 06 08 91 03 96
- Ambulance Saga
- Urgences de Villeneuve Sur Lot : 05 53 72 25 53.
- Hôpital de Villeneuve Sur Lot : 05 53 40 53 40.

S

Douche : salle omnisports de Pujols (après la ligne suivre le sens du circuit – suivre flèches - après la mairie)



- Protocole / course FEMININES

1 ^{ère} de la course	1 bouquet
2 ^{ème} de la course	1 bouquet
3 ^{ème} de la course	1 bouquet
1 ^{ère} U19	1 bouquet
Meilleur grimpeur	1 coupe

Dotation

Féminines

Prix : 1220€/20

Primes : 500€

FEMININES Nationale

Elite, Open, Acces

06/04/2026



- R** Article 1 : L'organisation technique est assurée par le **Leclerc Vélo Club Tonneins, l'omnisport de Pujols et la Municipalité de Pujols.**
- E** Article 2 : Le prix de la ville du Mont Pujols est soumis au règlement de la FFC et inscrit au calendrier fédéral.
- G** Article 3 : Le départ sera donné à 9h30 à la Côte de Pujols (47300 PUJOLS)
- L** Article 4 : Épreuve sur 7 tours de circuit. Le circuit est long de 11 kilomètres avec un passage sur la ligne d'une côte de 10% sur 500 mètres, soit 77 kilomètres. L'itinéraire sera fléché.
- E** Article 5 : **Toute concurrente doit rapporter son dossard après la course.**
- M** Article 6 : Permanence et accueil des équipes à partir de 8h00 à la salle des fêtes de Pujols. La réunion des directeurs sportifs se fera à 9h00 au même endroit.
- E** Article 7 : Tout coureur engagé doit avant de prendre le départ se soumettre à la signature sur la feuille d'émargement. Le positionnement de chaque voiture, des clubs fortement représentés, sera déterminé par un tirage au sort lors de la réunion des directeurs sportifs.
- N** Article 8 : Deux voitures neutres sont fournies par l'organisation. Les équipes définies lors de la réunion des directeurs sportifs devront fournir des roues aux véhicules neutres ainsi qu'au véhicule balai. Les coureurs individuels pourront également fournir des roues aux véhicules de dépannage.
- T** Article 9 : Le véhicule du médecin suivra le peloton principal et sera positionné à la demande des commissaires.
- Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.

R

Article 10 : Grille de prix : Classement scratch : 1220 € / 20 prix.

E

Article 11: Le programme vous informe sur le déroulement de l'épreuve, avec l'itinéraire. Les organisateurs se réservent tout droit de changement de programme pour cas de force majeure de dernière minute. La décision sera prise en accord avec le collège des commissaires.

G

Article 12 : Conformément à la réglementation en vigueur, le changement de roue est autorisé et sera assuré par des voitures neutres ou d'équipes.

L

Article 13 : Les coureuses devront emprunter sur l'ensemble du parcours la partie droite de la chaussée (code de la route) le non-respect de cette consigne mettra en cause uniquement le contrevenant.

E

Article 14 : Ravitaillement autorisé dans la zone prévue à partir du 2^{ème} tour jusqu'à l'avant dernier tour

M

Article 15 : L'association Sécurité Moto Assistance Aquitaine (F.F.C.) assurera la sécurité de l'épreuve .30 signaleurs assureront la sécurité des carrefours.

E

Article 16 : Radio tour informera les officiels et sera en liaison avec la ligne d'arrivée.

N

Article 17 : Une salle sera mise à disposition dans la salle polyvalente pour le contrôle anti-dopage. Les coureurs seront informés par un panneau d'affichage sur le podium juge à l'arrivée et sur le local anti-dopage.

T

Article 18 : Un classement Meilleur Grimpeur sera mis en place sur l'épreuve sur trois coureuses :

Au 2^{ème} tour = 5 pts – 3pts – 1pt

Au 4^{ème} tour = 5 pts – 3pts – 1 pt

Au 6^{ème} tour = 10pts – 6pts – 2 pts *(points doublés)*

En cas d'exæquo, la place de l'arrivée déterminera le classement du meilleur grimpeur.

Article 19 : Le protocole aura lieu immédiatement après l'arrivée.

Article 20 : Le président du Jury se réserve le droit de statuer sur certains points qui n'auraient pas été prévus par le règlement.